



Kol Villeurbanne

CHABBAT LEKH LEKHA

שבת לך לך

N°220

27 Octobre - 03 Novembre 2017

07 - 14 Hechvan 5778

Emouna sans miracles !!

(Pour l'élévation de la Néshama de mon vénéré père Henri Ishoua Ben Réphael z''l)

Hashem dit à Avram : Va pour toi, quitte ton pays, ton lieu de naissance et la maison de ton père, vers la terre que je t'indiquerai. (Bersehit 12-1 début de notre Parasha)

Rashi : *Va pour toi.* Pour ton profit et pour ton bien. Là bas, je ferais de toi un grand peuple, car ici tu ne peux pas avoir d'enfants, et de plus, je te ferai connaître à travers le monde.

Nos maîtres nous enseignent que ce déracinement géographique est l'une des dix épreuves infligées à Avraham Avinou.

Question : En quoi cela représente-t-il une épreuve ? Hashem lui-même garantit à Avraham Avinou que dès qu'il arrivera en Erets Israël, il méritera de devenir un grand peuple, et deviendra très riche et très respecté. Où est donc l'épreuve ?

Réponse : Notre grand maître le **Rav Ovadia YOSSEF** z.ts.l répondit à cette question dans l'un de ses Shiourim :

La plus grande sanctification du Nom d'Hashem par Avraham Avinou se produisit lorsqu'il fut jeté dans la fournaise par le roi Nimrod, et qu'il en ressortit vivant et en parfait état physique [voir *Guémara Pessa'him 118a et Tana Devé Eliyahou Zota (25-6)*]. Nous pouvons constater que par l'intermédiaire d'Avraham Avinou, s'est réalisée une grande sanctification du Nom d'Hashem, puisque toutes les personnes qui ont assisté à cet évènement extraordinaire dans lequel un être humain, un simple mortel, entre dans une fournaise ardente et en ressort indemne, ne pouvaient ensuite qu'attester de la droiture d'Avraham qui ne rencontrerait pas la moindre difficulté pour les convaincre « *d'entrer sous les ailes de la She'hina* ».

Cet évènement constituait donc pour Avraham un véritable tremplin pour réunir le maximum de gens sous la croyance en Hashem. Mais soudain, Hashem lui demande de cesser ce travail gigantesque pour lequel il se donnait avec tant d'enthousiasme, et d'écouter la voix qui lui dit : « *Va pour toi, quitte ton pays ...* » Pour aller auprès d'un peuple qu'il ne connaît absolument pas ! Qui l'écouterà là-bas ?! Qui acceptera de s'approcher d'Hashem ?! Ces gens ignorent totalement la grandeur d'Hashem et sa gloire ! Ils n'ont pas assisté au miracle de la fournaise ! Malgré tout, Avraham écoute la voix d'Hashem et accepte de s'expatrier, **car Hashem préfère les gens qui croient en Lui sans le moindre miracle, mais seulement par la réflexion de l'esprit et par la juste pensée.** La véritable épreuve d'Avraham Avinou réside donc dans le fait d'aller transmettre le même message, mais cette fois-ci, sans le moindre miracle à produire pour donner du crédit à ses propos. Il va falloir maintenant convaincre seulement avec le Sé'hel (l'intellect). Il va donc falloir faire ses preuves !!

R David PITOUN



Vendredi 27 Octobre - Allumage des bougies **entre 17h31 et 18h15**
Samedi 28 Octobre - Coucher du soleil à **18h33** Fin de Chabbat à **19h20**



LES MIKVEH

CIV Malherbe Beer Myriam : 35 Rue Racine - Mme Marciano 04-78-85-66-22

Ecole Juive : 47 Rue Jean Claude Vivant - Mme Bénitah 06-03-67-14-07

Hayé Tahara : 80 Rue Fontanières Tel : 04-78-68-60-49 - Mme Ferlay 04-78-84-72-21

Yéchiva Pinto : 29, Rue du Dr Pierre Fleur-Papillon - Mme Elharrar 06-12-09-68-29

Mikveh de la Duchère : 501 Avenue de la Sauvegarde - Mme Abbou : 06-48-13-46-01


Mikveh de Neveh Chalom : 317 Rue Duguesclin - Mme Alzerah : 06-68-60-13-41


Mikveh Haya Mouchka 6^{ème} : 60 Rue Crillon – Mme Nemanov : 06-06-53-67-63

Mikveh Eshel : 97 Rue de la Pagère Bron – Mme Amsellem : 04-72-37-87-22

Beth Menahem pour Homme : 295 Rue Francis de Pressensé - 24h/24 – 7j/7

HORAIRES DES OFFICES

	Vendredi 27 Octobre	Samedi	Dimanche & jours fériés	Lundi Jeudi	Mardi Mercredi
Yismah' Lev 14 Rue Pierre Loti	7h00	8h15 19h30	8h00	6h45	7h00
Torath Emeth 52 Rue H Kahn	6h45 - 7h50 18h10 Suivi	8h30 17h20 19h20	8h00 18h25 Suivi	6h45 - 7h50 13h30 19h00	6h45 - 7h50 13h30 19h00
Ecole Juive 40 Rue A Boutin	6h35 - 7h30 18h00 Suivi	7h15 - 8h25 17h00 19h20	7h15 - 8h00 17h10 Suivi - 19h30	6h20 - 7h15 17h10 Suivi - 19h30	6h35 - 7h30 17h10 Suivi - 19h30
Collel Na'halat Moché 43 Rue A Boutin	7h25 14h30		6h35	6h35 13h30 - 14h50 18h02 - 22h10	6h35 13h30 - 14h50 18h02 - 22h10
Yéchiva Pinto 20 Rue des Muriers	6h45 18h00 Suivi	7h30 - 8h30 17h20 19h20	7h30 17h05 Suivi	6h45 17h05 Suivi	6h45 17h05 Suivi
Collel Pinto 20 Rue des Muriers	7h30		8h30	7h30 13h00 18h30 - 22h00	7h30 13h00 18h30 - 22h00
Tal Orot 44 Rue H Kahn	7h00 18h20 Suivi	8h30 17h50 19h20	7h30 15h15 19h05	7h00 15h15 19h05	7h00 15h15 19h05
CIV Malherbe 4 Rue Malherbe	6h45 - 8h30	8h00 19h20	7h30	6h45 - 8h20	6h45 - 8h30
Beth Menahem Habad 295 Rue F de Pressensé	7h00 18h15 Suivi	10h00 18h00 19h20	9h30 22h20	9h30 22h20	9h30 22h20
Beth Menahem Sépharade 295 Rue F de Pressensé	7h45 18h00 Suivi	9h00 18h00 19h20	9h00	7h30	7h45

	Vendredi 27 Octobre	Samedi	Dimanche & jours fériés	Lundi Jeudi	Mardi Mercredi
CERJ 80 Rue Fontanières	7h00 18h00 Suivi	8h30 18h00 19h20	7h30 19h30	7h00 19h30	7h00 19h30
Beth Hamdrash 89 Rue Magenta	7h00 18h15 Suivi	8h00 17h40 19h20	8h00 22h30	7h00 22h30	7h00 22h30
Em Habanim 6 Rue d'Alsace	6h55 18h10 Suivi	8h30 17h30 19h20	8h30 17h00 suivi	6h45 17h00 suivi	6h55 17h00 Suivi
Harav sidi Fredj Halimi 7 Rue du Dr Frappaz	7h00 18h00 Suivi	9h00 17h45 19h20	7h00	7h00	7h00
Grande Synagogue 13 Quai Tilsitt	7h00 suivi	9h00 19h20	7h45 suivi	7h00 suivi	7h00 Suivi
Mizrahi 156 Rue Cuvier Lyon	7h00 18h15 suivi	8h45 17h00 19h20	7h45 17h00 Suivi	6h45 17h00 Suivi	7h00 17h00 Suivi
ACIM Beth Moché 22 cours du Dr Long		9h00 19h20	7h45		
Mérone 61 Rue de Greuze	18h00	8h30 18h00 19h20	7h00	7h00	
Ohel Yaacov 26 Rue Chevreul	6h30	8h30 19h20	6h30		
Chaaré Tsédék 16 rue St Mathieu	6h45 18h00 suivi	8h30 18h00 19h20	7h00 17h05 Suivi	6h30	6h45
Beth David 202 rue André Philippe	6h30	8h30 19h20	7h30		
MALKHOUT DAVID 13bis rue Baudelaire	6h45 suivi	8h30 19h20	8h15 suivi	6h45 suivi	6h45 suivi
Cl de la Duchère	7h00	8h30 19h20	8h00	7h00	7h00
CI CALUIRE 2 rue des Bruyères Caluire	6h30 Suivi	8h30 19h20	7h00 Suivi	6h30 Suivi	6h30 Suivi
AJEC Oullins 18 rue Aulagne Oullins		9h00 19h20			

CARNET DE FAMILLE

Mazal Tov

NAISSANCE



Arel Inone, fils de M et Mme Ouriel **LEVY**, petit fils de M et Mme Daniel Lévy

Fille, de M et Mme David **COHEN**, petite fille de Rav et Mme Chlomo Kahn et de M et Mme Denis Cohen.

Nous avons appris avec tristesse la disparition de :

- Madame Rahel **SAADA** (fille de M et Mme Reich)
- Monsieur Fernand **BENSEMHOUN**
- Monsieur Thierry **MALKA**

Nous adressons aux familles nos sincères condoléances.

RENDEZ-VOUS DE LA SEMAINE

CHABBAT 28 OCTOBRE

- Début de **Birkat Halévana**.

DIMANCHE 29 OCTOBRE

- Passage à l'heure d'hiver dans la nuit de Samedi à Dimanche.

MERCREDI 01 NOVEMBRE

- **Hilloula** de **Rahel Iménou** aux Terrasses du Parc, 115 Bld Stalingrad à partir de 19h30. Réservations au 06 15 47 59 52 ou 06 03 27 30 61.

JEUDI 02 NOVEMBRE

- Dernier soir pour réciter la **Birkat Halévana**.

QUESTION DE REFLEXION

Réponses :

1) Réponse : Siège 1 : Jean, pharmacien, compagnon de Marie.

Siège 2 : Bob, ministre, compagnon d'Hélène.

Siège 3 : Marie, psychologue, compagne de Jean.

Siège 4 : Hélène, peintre, compagne de Bob.

Siège 5 : Arthur, prof de piano, compagnon de Suzanne.

Siège 6 : Suzanne, écrivain, compagne d'Arthur.

2) Le Hozé répondit que lorsqu'on a un pain entier et un grand on fait la bénédiction sur celui qui est entier. De là nous apprenons, dit-il, que l'idéal est bien sûr d'être grand en Torah et entier moralement mais si tel n'est pas le cas, on privilégiera celui qui est moralement complet.

Nouvelles énigmes :

1) Cinq amis veulent acheter une friandise pour une amie, mais comme le marchand n'a pas de monnaie, ils décident de donner chacun une pièce pour faire exactement l'appoint. Comme par hasard, la friandise choisie est justement la seule dont ils ne peuvent pas atteindre le prix exact.

Quelle est-elle ? Albert : 2 €, 50 c, 5 c Bruno : 2 €, 1 € Charles 5 €, 50 c, 10 c

Damien : 10 €, 1 €, 50 c Emile : 1 €, 50 c, 20 c

Les friandises :

A : 3 € - B : 3,15 € - C : 3,30€ - D : 3,80 € - E : 3,40 €

2) Etant petit, le fils du Sfat Emeth demanda un jour à son père : comment le verset peut-il dire que **toutes** les familles seront bénies par Avraham alors qu'il vient de dire que ceux qui le maudissent le seront aussi ?

RE C'EST A VOUS

GALETTE DE LENTILLES CORAIL



INGRÉDIENTS (pour 4 personnes): 200 g de lentilles corail - Quelques feuilles de curry (cari) fraîches - Une poignée de feuilles de coriandre fraîches - 1 oignon - 2 gousses d'ail - 1 pincée de cumin en grains - 1 cuillère à café de cumin en poudre - 1 cuillère à café de curcuma - 1 piment frais ou du piment en poudre - Sel et poivre - De l'huile de friture - De la chapelure (facultatif)

Pour l'accompagnement : 1 yaourt grec ou de soja (pour la version vegan) - Menthe douce ciselée - De l'huile d'olive - Sel et poivre

RÉALISATION: Faites tremper les lentilles dans de l'eau froide (la veille ou 2 h avant). Rincez les lentilles et essorez-les bien pour éliminer l'excédent d'eau. Mixez-les en purée épaisse. Dans un saladier mélangez la purée de lentilles avec l'oignon finement haché. Ajoutez l'ail haché, le cumin en grains et en poudre, le curcuma, le piment, les feuilles de cari et de coriandre finement ciselées. Salez et poivrez à souhait. Réservez au frais pendant au moins 10 minutes.

Façonnez des petites galettes en vous humidifiant les mains et faites-les cuire de deux côtés dans une poêle dans de l'huile bien chaude. Ensuite, égouttez-les dans du papier absorbant. Pour finir

Servez les cutlets tièdes accompagnées d'une salade verte.

INFORMATIONS

* Venez nombreux avec vos enfants étudier : Reprise de **AVOT OUBANIM** tous les samedis soirs à **20h00** précises au Collel de l'Ecole Juive à partir 28 Octobre.

* Conférences de la **Rabbanite Myriam METTOUDI** au CIV Malherbes : **Chabbat** 28 Octobre à 15h00 « Dis moi, tu mets quoi dans ton Chabbat ? »

Dimanche 29 Octobre à 20h30 « L'incroyable histoire de Rahel Iménou »

Dimanche 29 Octobre : séminaire de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 16h00

Réservations au 06 27 49 27 30 ou 06 10 97 30 60.

* Reprise de Minha du lundi au jeudi au Collel Nahalat Moché à 13h30

LE COIN HALAKHA

Halakhot Motsei Chabbath

Les odoriférants qui ont perdu de leur parfum

L'habitude est de faire la bénédiction des odoriférants sur les myrtes (Hadass) qui ont servi au sein des quatre espèces pendant la fête de Souccot, du fait qu'elles ont servi pour une Mitsva nous les remployons pour en faire une autre¹.

En revanche, ceci ne concerne que « l'après fête » de Souccot ; pendant Souccot il est interdit de profiter de l'odeur du Hadass car il est réservé pour la Mitsva².

Il en résulte que samedi soir du Chabbath 'Hol Hamoed Souccot il ne faut pas faire la Brakha sur les myrtes qui ont servi, cette même année, à la Mitsva des Arbaat HaMinim, on prendra d'autres odoriférants.

Une fois que les myrtes ont perdu de leur parfum on ne fait plus de bénédiction dessus. Si elles sont encore faiblement odorantes, d'après le Choulkhan Aroukh on préférera faire la Brakha dessus car elles ont déjà servi pour une Mitswa³. Le Rama ramène l'avis de ceux qui disent qu'à partir du moment où elles ont séché et que le principal parfum s'est estompé on ne fait plus la Brakha dessus. Cependant le Rama écrit que pour être quitte de tous les avis on mélangera le Hadass avec d'autres odoriférants et on fera la bénédiction sur le tout⁴.

Des odoriférants réservés pour la Havdala

Des épices présentes dans la maison pour la cuisine⁵, peuvent être utilisées pour la Havdala si elles sont odorantes⁶.

Cependant il existe une Mitswa de choix qui consiste à réserver des Bèssamim pour les sentir et donc faire la Brakha dessus⁷, et le Minhag est de réserver un récipient avec des odoriférants pour la Havdala⁸.

¹Choulkhan Aroukh Ch.297§4 et dans Michna Beroura petit§8 et Kaf Ha'haïm Ot28

²Idem dans Michna Beroura petit§8 et Kaf Ha'haïm Ot22

³Idem dans Michna Beroura petit§8 et Kaf Ha'haïm Ot22

⁴Idem

⁵ Il faut savoir que certaines épices posent problème en ce qui concerne la Brakha voir Michna Beroura petit§1.

Concernant les fruits odoriférants comme le Etrog (sauf s'il est réservé pour la Mitswa) ou le coing, d'après le Choulkhan Aroukh Harav (§3) il est possible de faire la Havdala avec, même s'ils sont destinés à la consommation, idem pour le Péri Mégadim (dans Echel Avraham au début du Ch. 297). En revanche le 'Hazon Ich (Ch.35 petit§7) doute qu'on puisse s'acquitter avec des fruits.

⁶Michna Beroura petit§10 et Kaf Ha'haïm Ot32 au nom du Taz : Il est permis de les utiliser, ainsi aussi dans le Sefer Tossefet Chabbath. En revanche le 'Hazon Ich (Ch.35 petit§1-7) écrit que des odoriférants, qui ne sont pas destinés à cela, que l'on prend occasionnellement pour les sentir pour ensuite les remettre à leur place, ne sont pas aptes pour faire une Brakha dessus.

⁷Michna Beroura petit§10

⁸Michna Beroura petit§10, comme il est rapporté dans le Tour, Rabbenou Efraïm avait un récipient en verre qui contenait des odoriférants réservés pour la Mitswa.

R Gamliel DAHAN

IL ETAIT UNE FOIS...

DELICE DU CHABBAT

Le rav Mordekhaï est né en l'an 5668, ce qui correspond à l'an 1908, au Yémen. Son patronyme était à l'origine Yéfet-Tahizi, un nom typiquement yéménite. Malheureusement, le jeune Mordekhaï connaît une enfance plutôt tragique. Son papa décède quand il n'est encore qu'un nourrisson. Et lorsqu'il atteint ses deux ans, c'est sa maman qui quitte ce monde. " Qui va prendre soin de lui ? Eh bien, c'est son grand-père paternel, Rabbi Avraham Yeet-Tahizi qui le prend sous sa houlette et se charge de lui enseigner la Torah. Et quand c'est au tour de ce dernier de quitter ce monde, l'enfant est recueilli par un grand juste du Yémen, rabbi 'Haïm Sinouani.

Orphelin de père et de mère, ballotté de maison en maison, le jeune Mordekhaï a toutes les bonnes (ou plutôt les mauvaises) raisons de s'apitoyer sur son triste sort. Au lieu de cela, il choisit de prendre sa jeune vie en main en se consacrant à l'étude de la Torah de tout son cœur et de toute son âme. Ses efforts portent leurs fruits. Il reçoit sa semikha, son ordination rabbinique, alors qu'il n'est encore qu'un adolescent. Par la suite, il déménage à Aden, capitale du Yémen, pour étudier à la yéchiva de rabbi Méchoumar Nissim, où il continue à briller par son assiduité et ses vastes connaissances en Torah.

À l'âge de 24 ans, celui que l'on appelle maintenant rabbi Mordekhaï Yéfet-Tahizi réalise le vieux rêve de tous les juifs en montant en Erets-Israël et en s'installant à Yérouchalaim. Après un

passage remarqué dans les célèbres yéchivot de mékoubalim que sont Beth-El puis Chaar-Tsion, il fonde sa propre yéchiva. Il l'appellera Nahar-Chalom, nom qui signifie « le fleuve de la paix », et rappelle la mémoire du grand cabbaliste rabbi Chalom Chaarabi qu'il admire énormément. C'est aussi à ce moment que rabbi Mordekhaï abandonne son patronyme yéménite Yéfet-Tahizi pour épouser celui que nous lui connaissons : Chaarabi. Ce nom ne montre pas seulement la vénération qu'il voue au rabbi Chalom Chaarabi.

Rabbi Mordekhaï Chaarabi et son épouse Léa n'auront pas le bonheur d'avoir des enfants. Ou plutôt si, si l'on considère les nombreux talmidim d'exception qu'il laisse derrière lui à sa disparition, à l'âge de 75 ans.

Voici une petite anecdote qui illustre la émouna remarquable qui animait ce tsadik. Je ne sais pas exactement en quelle année se déroule notre histoire mais, par contre, je sais qu'il s'agit d'une époque à laquelle la terre d'Israël fait face à une sévère famine. Comme la plupart des habitants, le couple Chaarabi vit dans la misère et se nourrit du strict minimum. Mais quand vient le Chabbat, la rabbanite Léa s'efforce par tous les moyens d'honorer ce jour saint avec des repas plus consistants. Mais un certain vendredi, elle ne trouve pas le moindre gramme de farine pour confectionner des 'halot, ni le moindre millilitre de vin en vue du kidouch, sans parler de viande ou de poisson. Ce n'est pas tant la faim qui gronde en elle qui la perturbe que la perspective de ne pas célébrer Chabbath comme il se doit. Et malgré tous les efforts qu'elle fournit pour contenir sa grande tristesse, la voilà qui éclate en amers sanglots...

Quand le rabbi Mordekhaï Chaarabi surprend les pleurs de son épouse, il s'en trouve bouleversé. Il ferme immédiatement le séfer dans lequel il est plongé et se dirige vers la porte de leur humble demeure. Dehors, une pluie torrentielle se déchaîne, mais aux yeux du tsadik, les larmes brûlantes de la rabbanite sont bien plus alarmantes que les gouttes de pluie pourtant glacées qui lui giflent le visage. À la vérité, il ne sait même pas où il va. Mais il place son entière confiance en Hachem. Et ses lèvres murmurent une prière sincère : « Maître du monde ! Tu nous as ordonné d'honorer le Chabbat par des mets délicieux. Permets-nous, à mon épouse et moi, d'accomplir Ta volonté !

L'histoire ne dit pas combien de temps il passe sous la pluie. Toujours est-il qu'à un certain moment, la tempête charrie un petit caillou aux pieds du mékoubal. Et lorsque ce dernier pose les yeux dessus, il y découvre rien de moins qu'un... billet de dix livres ! Une somme considérable pour l'époque ! Le saint homme se penche pour ramasser le billet trempé, et rentre aussitôt chez lui pour le remettre à son épouse interloquée.

Et tandis que cette dernière se réjouit de pouvoir honorer le Chabbath, en compagnie des nombreux invités que cette petite fortune lui permettra d'accueillir, rabbi Mordekhaï Chaarabi retourne tranquillement à son séfer. Et se délecte des succulents mets spirituels que ce dernier abrite...

PETITES ANNONCES



Isniout Création

Créations originales de Bérets, foulards, chapeaux et accessoires
Ilana ALLOUCHE ☎ 06.83.79.45.99 – ilana_allouche@hotmail.fr

Conformément à la Halakha (אור"ח שז"ג) il est interdit de lire cette publicité le Chabbat

L'association **CAP LOISIRS** vous convie au

DÎNER - CONFERENCE

**Le DANGER
de l'HABITUDE**



Rav **BENCHETRIT**

LUNDI 30 OCTOBRE 2017 à 19h30

PAF : Adulte : 23 € (Étudiant : 19 €)

Buffet Dinatoire

DANS LES SALONS **GABRIEL TRAITEUR**
300 B, RUE FRANCIS DE PRESENSÉ
69100 VILLEURBANNE



RÉSERVATION OBLIGATOIRE

CAP LOISIRS : **04.78.85.20.02**

PHILIPPE AZOULAY : **01.77.38.08.14** ou **06.14.59.78.47**

philippedavidazoulay@gmail.com

